

**Situation financière des Entreprises**  
**Colloque du lundi 23 septembre 2013**

**Conclusion par J-L. Tavernier, Directeur Général de l'INSEE**

1. **Le colloque d'aujourd'hui** montre qu'il faut être prudent avant de porter un diagnostic définitif sur un sujet sensible – la dégradation de la situation financière des entreprises-, mais que nous ne sommes pas pour autant totalement ignorants. Il y a ce qu'on sait - la position actuelle du taux de marge agrégé au regard du passé - et ce qui est beaucoup plus difficile à interpréter - la position et l'évolution du taux de marge par catégorie d'entreprise d'une part, les comparaisons internationales d'autre part.

Les séries temporelles agrégées de la comptabilité nationale sont basées sur des méthodes stables, ce qui veut dire que si l'on se trompe l'erreur est constante dans le temps ; on peut donc interpréter l'évolution dans le temps. Si l'on se situe donc en tendance, avec une profondeur historique très significative dans le cas des données françaises, que savons-nous du taux de marge ? Trois observations au moins peuvent être faites :

- le taux de marge apparaît très stable depuis le contre-choc pétrolier de 86, après un épisode de marges très dégradées entre 73 et 86 ;
- il est revenu à un niveau assez comparable à celui de l'avant 73, sans pour autant obéir à une stabilité parfaite : érosion du taux de marge depuis plusieurs années, avec un creux violent sans surprise en 2009 ;
- compte tenu de ces évolutions, il faut se garder, comme on le fait parfois, de comparer le taux de marge au niveau de 1980, cela n'a pas de sens compte tenu de la forte dégradation et de la situation de déséquilibre intervenue entre 1973 et 1986.

Le taux de marge a certes baissé ces dernières années, mais cette baisse est plus limitée qu'à l'époque des chocs pétroliers. Par ailleurs, cette baisse n'est pas totalement inexplicable ou aberrante : nous nous trouvons en effet au creux du cycle de productivité, alors que les salaires décélèrent très peu, peut-être du fait de rigidités nominales

particulièrement importantes dans notre pays. Toutes choses égales par ailleurs, sur un plan macroéconomique, cette tendance apparaît peu favorable à court terme à une croissance riche en emplois.

2. **Comme le colloque l'a montré**, les analyses micro ou méso - économiques sur la situation financière des entreprises rencontrent des difficultés non négligeables. Celles-ci sont liées à la construction d'indicateurs agrégés à partir de données individuelles d'entreprises issues d'enquêtes ou de données de comptabilité d'entreprises. Ces difficultés ont notamment pour conséquence de compliquer significativement les analyses comparatives.

Pourquoi ces difficultés ?

Tout d'abord, les comptes nationaux ne sont pas simplement l'agrégation ou la somme des comptes des entreprises individuelles. Il faut en opérer certains retraitements (appréciation des stocks, prise en compte de l'activité dissimulée etc.) qui ne sont pas disponibles au niveau individuel.

Par ailleurs suivant les pays, les agrégats ne sont pas constitués à partir des *mêmes* sources de données individuelles. Contrairement aux comptes de finances publiques, par exemple, les données caractéristiques des comptes des ménages et entreprises privées sont moins comparables d'un pays à l'autre, faute d'existence de données homogènes pour ces secteurs institutionnels.

Ce Colloque a montré que cela était notamment le cas pour le taux de marge des SNF entre la France et l'Allemagne, notamment pour des raisons d'organisation administrative. En effet, contrairement à la France, les données fiscales des entreprises ne sont pas exploitables en Allemagne faute de plan comptable unique. Ceci contraint nos homologues allemands à recourir en partie à des enquêtes pour construire le compte agrégé des entreprises. De ce fait, prendre pour argent comptant l'écart entre le taux de marge français et allemand - le premier apparaissant très dégradé par rapport au second-, est hasardeux. Quel poids représente dans cet écart les divergences méthodologiques ? En termes d'interprétation économique des niveaux de taux de marge, peut-on du reste exclure l'hypothèse de rentes excessives en Allemagne (extraction de rentes par des entreprises disposant d'un pouvoir de marché) ?

3. **Que peut-on faire pour améliorer cette situation ?**

Le Colloque a mis en évidence plusieurs pistes pour améliorer notre connaissance de la situation financière des entreprises, dont certaines sont déjà très avancées :

- Une première complexité à laquelle l'INSEE fait face est l'instabilité des unités légales au sein des groupes, qui rend très difficile une répartition des entreprises - ne serait-

ce que par taille -stable d'une année à l'autre. Pour remédier à cela, l'INSEE a entamé une véritable révolution avec le profilage et la notion d'entreprise au sens économique. Le profilage permet désormais de substituer à la définition de l'entreprise comme unité légale la définition de l'entreprise au sens de la LME, c'est-à-dire une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Cette révolution exige beaucoup de moyens et beaucoup de dialogues avec les différents groupes concernés. Nos premiers résultats permettent d'ores et déjà de revisiter complètement la manière dont l'économie est organisée, ne serait-ce que par taille d'entreprise. Ainsi, lorsqu'on raisonne en unités légales, les grandes entreprises de plus de 5000 salariés représentent 14% de l'emploi salarié et 14% de la valeur ajoutée. Lorsqu'on raisonne en entreprises (i.e. en tant compte des groupes), on passe à 23% des effectifs salariés et 33% de la VA.

- Une autre complexité pour l'analyse des entreprises est la montée en puissance de leur internationalisation, avec des logiques de groupes et de répartition de la valeur ajoutée intra entreprise du groupe (y compris les filiales à l'étranger), qui peuvent modifier fortement l'analyse en France de la valeur ajoutée et sa décomposition. La France figure parmi les pays qui impulsent une démarche au niveau européen pour éclairer le contexte mondialisé dans lequel opèrent les entreprises à l'étranger. Par exemple, une enquête sur la chaîne d'activité mondiale a pour objectif de couvrir l'ensemble de la chaîne d'activité, y compris la sous-traitance externe.
- Des travaux sont également en cours pour essayer de mieux authentifier les différences entre les traitements des deux côtés du Rhin. L'INSEE et le DESTATIS, l'institut national de statistique allemand, ont engagé une démarche commune pour analyser et expliciter les différences d'approche dans la méthodologie de calcul du taux de marge. La question de la frontière entre entrepreneurs individuels et les SNF, qui n'est pas sans conséquence statistique, devrait également faire l'objet d'une réflexion.

4. **S'agissant du financement des entreprises**, thème sur lequel nous sommes revenus à plusieurs reprises lors de ce colloque, je voudrais faire trois remarques.

Premièrement, je retiens d'une journée de travail organisée récemment sous l'égide du CNIS qu'avant même la production de statistiques financières nouvelles, il nous faut peut-être améliorer l'appropriation par les usagers de celles, nombreuses, qui sont déjà produites : les travaux approfondis de la Banque de France ne sont pas tous connus, qu'il s'agisse de l'offre de crédits ou de l'endettement de marché.

Deuxièmement, comme d'autres l'ont dit ce matin, je ne crois pas qu'on puisse parler de rationnement de crédit aujourd'hui. En France, contrairement aux États-Unis par exemple, les entreprises ont davantage pâti d'un choc de demande que d'un choc de crédit. Il n'y a pas à ce jour d'indications de contraintes fortes sur l'investissement des entreprises françaises (taux d'investissement plutôt élevé), ni de signes de contraintes de crédit particulières, même si la question demeure ouverte de savoir si l'offre de crédit pourrait satisfaire une demande en croissance en cas de reprise.

Troisièmement, les données dont nous disposons sur les ajustements des entreprises françaises pendant la crise de 2008/2009 montrent que la crise n'a pas été complètement neutre pour les entreprises : elle a notamment affecté de façon significative le nombre de créations d'entreprises et leur taille initiale ; leur croissance a aussi été amputée, notamment celle des plus prometteuses ; les contraintes de crédit ont été également un peu plus fortes sur les nouvelles entreprises. De ce fait, sans nécessairement dramatiser à ce stade, il ne faut pas écarter l'hypothèse d'une faiblesse particulière des effets « schumpétériens » dans cette période de crise, ce qui aurait des effets défavorables à plus long terme sur la vitalité des entreprises et le potentiel de croissance.